

Al Si 12



EN ISO 18273 – S Al 4047 (Al Si 12)
AWS A5.10: ER/R 4047

Caractéristiques : Alliage aluminium silicium eutectique pour la réparation de défauts de fonderie et pour le brasage d'un grand nombre d'alliages d'aluminium (avec apport de flux).

Description : Le fil en Al Si 12 est un alliage d'aluminium à haute teneur en silicium pour le soudage des alliages Al-Si avec plus de 7% de teneur en silicium. Grâce à son faible point de fusion, il minimise les déformations lors des opérations de soudage. L'Al Si 12 est très souvent utilisé pour braser les composants en fonte d'aluminium, les alliages matricés, extrudés et en feuilles. Lorsqu'il est utilisé à la flamme, il est recommandé d'utiliser l'alliage avec un flux approprié (Nous consulter). Cet alliage a d'excellentes caractéristiques de fluidité mais n'est pas recommandé pour l'anodisation.

Application : Industrie automobile, réfrigération, échangeurs de chaleur, climatisation, réparation de pièces de fonderies

Composition chimique selon la norme EN ISO 18273 [%]

	Si	Fe	Cu	Mn	Mg	Zn	Be	Ti	Other tot.	Al
Min	11.00									
Max	13.00	0.6	0.30	0.15	0.10	0.2	0.0003	0.15	0.15	Bal.

Propriétés mécaniques : (Propriétés du fil machine)

min R_m [N/mm ²]	125/150
$R_p 0,2$ [N/mm ²]	70/85
A [%]	15/30
Tf [°C]	573/585

Formes disponibles :

Fils : diam. . 0.8-1.0-1.2-1.6-2.0-2.4-3.17 mm

Bobines:

D100 0,5 kg bobine plastique

D200 2,0 kgs bobine plastique

D300 7,0 kgs bobine plastique

BS300 7,0 kgs basket spool

R410 10 kg plastic ring

D355 18 kg bobine plastique

Fûts :

80 kgs

Baguettes : diam 1.6 - 2 .0 – 2.4 – 3.2 – 4.0 - 5 mm x 1000 mm

Conditionnement : étui de 5kg et 10 kg

Gaz : EN/ISO 439 – I1 (Argon) I2(Argon Helium)

Bobinage : Spires jointives

Polarité : MIG=+ TIG ~



8, avenue Gutenberg - CS 50510
78317 Maurepas Cedex - France
Tél. : 01 30 66 41 42 • Fax : 01 30 66 41 49

soudage@doga.fr

Nous travaillons constamment à l'amélioration de nos produits. De ce fait, les dimensions et indications portées dans cette brochure peuvent parfois ne pas correspondre aux dernières exécutions. De convention expresse, nos ventes sont faites sous bénéfice de réserve de propriété (les dispositions de la loi du 12/5/80 trouvent donc toute leur application).